

## EN 2009 LES FRANCS-COMTOIS SE DÉPLACENT DAVANTAGE QU'EN 1999 POUR ALLER TRAVAILLER

**En 2009, parmi les 468 000 actifs francs-comtois ayant un emploi et ne travaillant pas à leur domicile, 49 % travaillent dans leur agglomération de résidence contre 59 % en France de province.**

**Par ailleurs, 41 % se déplacent hors de leur agglomération ou canton de résidence pour travailler ailleurs dans la région et 10 % travaillent hors de la région. Quitter son agglomération ou canton de résidence pour aller travailler ailleurs est une tendance en hausse en Franche-Comté depuis 1999 comme dans l'ensemble de la France de province. Cette évolution résulte en partie de la périurbanisation. Les actifs vivant en milieu rural se déplacent davantage que ceux vivant en milieu urbain. Pour effectuer leurs déplacements domicile-travail, 82 % des actifs privilégient l'automobile.**

En 2009, 41 % des 468 000 actifs francs-comtois qui ne travaillent pas à leur domicile se déplacent hors de leur agglomération ou canton de résidence pour exercer leur activité, en restant dans la région. Cela représente six points de plus que la

moyenne de France de province. Les actifs résidant en Franche-Comté et travaillant hors de la région sont également proportionnellement plus nombreux (10 % contre 6 %) du fait notamment de la proximité avec la Suisse. À eux seuls, les frontaliers

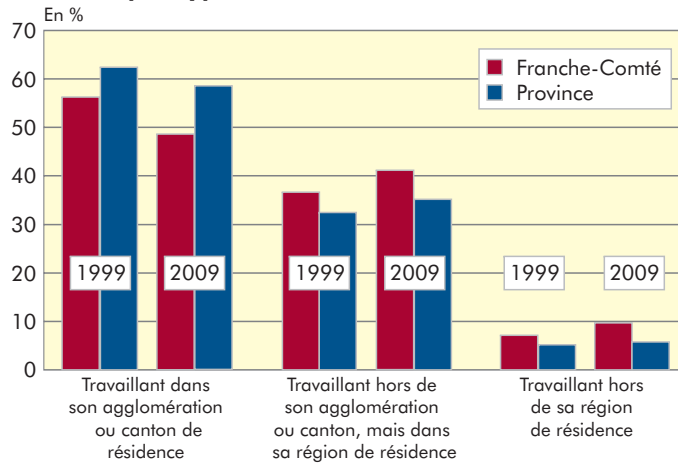
représentent 54 % de ces actifs. Inversement, ceux qui travaillent dans leur commune de résidence ou dans une commune proche de leur canton ou agglomération sont proportionnellement moins nombreux (49 % contre 59 % en France de province).

Depuis 1999, la périurbanisation s'est développée, traduisant à la fois l'installation de populations de plus en plus loin des villes et la concentration de l'emploi dans les agglomérations. Quitter son agglomération ou canton de résidence pour aller travailler

ailleurs est donc une tendance en hausse aussi bien au niveau régional qu'en France de province. Le nombre d'actifs allant travailler dans une autre région est également en augmentation depuis 10 ans. En Franche-Comté, la part de la population active travaillant

hors des frontières régionales a augmenté d'environ trois points depuis 1999. Cette hausse des flux hors région tient en grande partie à l'augmentation rapide du nombre des déplacements domicile-travail vers la Suisse qui a augmenté de 94 % en 10 ans. Le nombre d'actifs

**Lieu de travail des actifs ayant un emploi, par type de commune de résidence**



Champ : actifs ayant un emploi, ne travaillant pas à leur domicile et dont le type de commune de résidence (rural ou urbain) est renseigné.

Source : Insee (Recensements de la population)

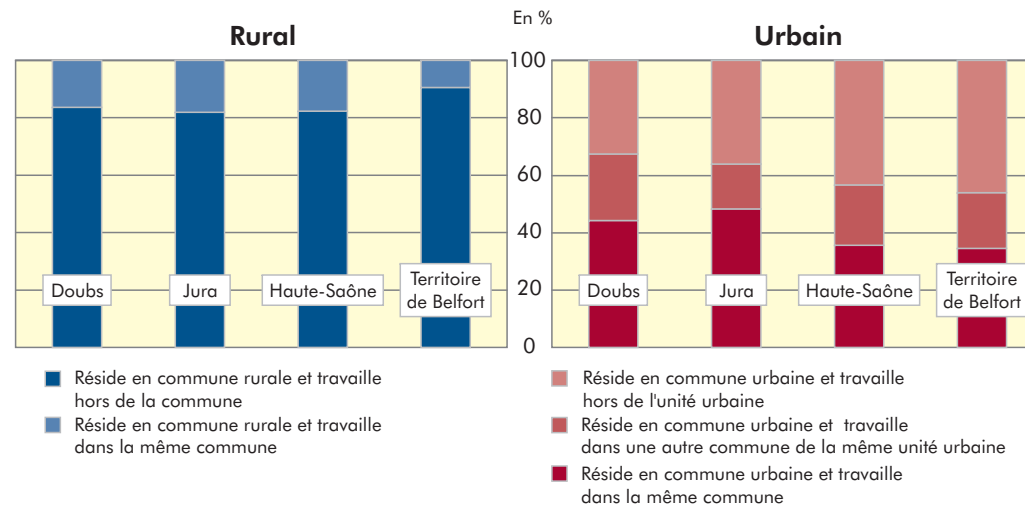
francs-comtois se rendant dans ce pays pour y travailler a ainsi été multiplié par deux entre 1999 et 2009.

**83 % des actifs résidant en milieu rural se déplacent hors de leur commune de résidence**

201 500 actifs francs-comtois, soit 43 % des actifs qui

ne travaillent pas à domicile, résident dans une commune rurale (27 % en France de province). Ces actifs se déplacent en grande majorité hors de leur zone de résidence pour travailler. Seuls 31 % exercent leur activité dans leur canton de résidence contre 33 % en moyenne pour la province. À l'inverse, 63 % des actifs qui habitent dans une commune urbaine travaillent au sein

**Lieu de travail des actifs ayant un emploi, par type de commune de résidence en 2009**



Champ : actifs ayant un emploi ne travaillant pas à leur domicile. Ceux dont le type de commune de résidence (rural ou urbain) n'est pas renseigné, sont hors du champ.

Source : Insee (Recensement de la population 2009)

de leur unité urbaine d'appartenance contre 69 % en moyenne pour la province. Cette part varie selon les départements. La part des actifs qui exercent leur activité dans leur unité urbaine de résidence atteint 54 % dans le Territoire de Belfort et 57 % en Haute-Saône contre 64 % dans le Jura et 67 % dans le Doubs.

Au sein des communes, seuls 17 % des actifs résidant dans une commune rurale y travaillent, contre 42 % des actifs résidant dans une commune urbaine. En France de province ces parts sont respectivement de 20 % pour les actifs ruraux contre 39 % pour les urbains.

**L'automobile est le mode de transport le plus utilisé, particulièrement en zone rurale**

Pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail, 82 % des actifs francs-comtois utilisent l'automobile. Ce taux

est légèrement supérieur à la moyenne de France de province (80 %). L'utilisation de ce mode de transport est encore plus élevée lorsque la résidence se situe dans une commune rurale. 90 % des actifs résidant dans une commune rurale prennent leur voiture, contre 76 % de ceux résidant dans une commune urbaine. Dans la région, la part des personnes utilisant la marche à pied (9 %), les deux roues (3 %) ou les transports en commun (6 %) est plus faible lorsque le lieu de résidence se trouve en zone rurale. En effet, l'utilisation des deux roues et la pratique de la marche à pied sont principalement répandues lors des déplacements de proximité, donc plutôt en ville. Se rendre au travail à pied concerne deux fois plus d'actifs habitant dans une commune urbaine (12 %) que dans une commune rurale (6 %). Prendre les transports

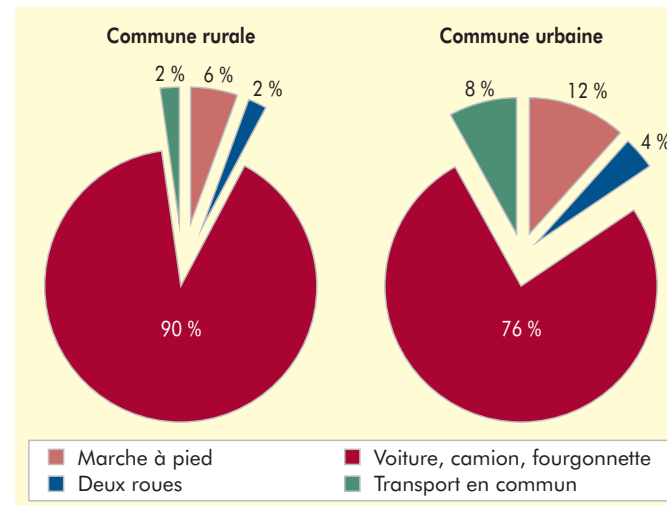
## Définitions

- Un **actif ayant un emploi** au sens du recensement est une personne qui déclare avoir un emploi même si elle est, par ailleurs, déclarée chômeur, retraité, élève ou autre.
- L'**agglomération** est au sens de l'**unité urbaine**. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. La notion d'agglomération est utilisée dans ce document pour les personnes résidant en communes urbaines.
- Le **canton** est au sens du « **Canton-ou-ville** » (ou pseudo-canton) qui est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. La notion de canton est utilisée dans ce document pour les personnes résidant en communes rurales.
- Une **commune rurale** est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine. Les autres communes sont dites **urbaines**.

## En savoir plus

- Blouin M., Pizzinat M., Robert H., « Mobilité en région Centre : le premier moyen de transport pour se rendre au travail reste la voiture », Insee Centre, *Insee Centre Flash* n° 59, septembre 2012.
- Hubert J-P., « Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs », *Insee Première* n° 1252, juillet 2009.
- Baccaini B., Sémécurbe F., Thomas G., « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première* n° 1129, mars 2007.

## Mode de transport des « actifs-résidents francs-comtois » selon le type de commune de résidence, en 2009

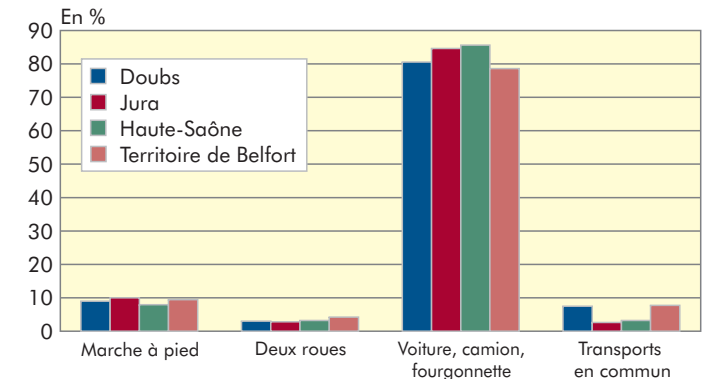


Champ : actifs ayant un emploi ne travaillant pas à leur domicile. Ceux dont le type de commune de résidence (rural ou urbain) n'est pas renseigné, sont hors du champ.  
Source : Insee (Recensement de la population 2009)

en commun est plus fréquent en zone urbaine, espace dans lequel l'offre est plus développée. La répartition des modes de transport utilisés pour

les déplacements domicile-travail diffère selon le département de résidence. Les transports en commun sont davantage utilisés dans les départements plus urbains

## Mode de transport des « actifs-résidents francs-comtois » selon le département de résidence en 2009



Champ : actifs ayant un emploi ne travaillant pas à leur domicile. Ceux dont le type de commune de résidence (rural ou urbain) n'est pas renseigné, sont hors du champ.  
Source : Insee (Recensement de la population 2009)

tels que le Doubs ou le Territoire de Belfort. À l'inverse, prendre sa voiture pour se rendre à son travail est plus fréquent dans le Jura (85 %) et la Haute-Saône (86 %) que dans le Doubs (80 %) et dans le Territoire de Belfort (79 %).

L'utilisation du deux roues pour les déplacements domicile-travail reste marginale et moindre que la marche à pied dans tous les départements francs-comtois. ■

Yves Lebeau

INSEE Franche-Comté 8 rue Garnier CS 11997 25020 BESANÇON Cedex

Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : Patrick Pétour Rédactrice en chef : Nellie Rodriguez

Mise en page : Lauris Bouillon, Sophie Gille-Meignier, Yves Naulin

ISSN : 2263-732X © INSEE 2013 - dépôt légal : janvier 2013